

Chambéry métropole, dans le cadre de sa compétence transports, mène une politique active pour la mise en œuvre de son Plan de Déplacements Urbains adopté en février 2004.

L'aménagement des voiries pour faciliter la circulation des bus et les améliorations régulières de l'offre du service de transports en commun participent à l'augmentation de sa fréquentation (+10 % par an depuis 2 ans) révélatrice de la satisfaction du public.

annoncés et l'entreprise UNIDRO CONTARINI de la zone artisanale de Barby a obtenu le 3<sup>ème</sup> prix dans la catégorie des établissements de 5 à 19 salariés. 100 % de ses collaborateurs ont fait le choix ce jour-là de se rendre au travail en vélo. Bravo à tous les participants de cette entreprise qui ont su démontrer qu'il est possible de faire aussi sans la voiture !

Pour accompagner le développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle et encourager les comportements citoyens et vertueux en matière d'environnement il faut organiser, jusque dans l'hypercentre de notre agglomération, l'espace nécessaire pour les modes doux. Le grand projet « reconquête de l'axe de la Leysse et dispositifs centraux du PDU » prévoit la réduction des emprises dédiées à la voiture au profit des circulations douces. Piétons, cycles et bus verront leurs circulations largement adaptées et améliorées par une réorganisation de celles des voitures individuelles. C'est à ce prix que les objectifs environnementaux de diminution des polluants atmosphériques et de nuisances sonores, économiques liés à l'évolution des coûts de l'énergie et enfin de qualité de vie par des déplacements plus confortables et fonctionnels, seront collectivement atteints.

Nous sommes tous concernés par ces grandes évolutions et par l'enquête publique qui se tient actuellement jusqu'au 12 juillet prochain (à Chambéry et à Chambéry métropole) et qui permet à tous de consulter le dossier mis à disposition du public.

## LE MOT DU MAIRE

Le Maire, **Catherine CHAPPUIS**

### SOMMAIRE

**Page 2.** Travaux et personnel communal - Inauguration de « la Montérine » - Le collège Jean Mermoz a 30 ans

**Page 3.** Classe de lac des CMI-CM2 - Développement durable

**Page 4.** Bibliothèque - Infos diverses  
Agenda

Notre ligne 7, qui dessert notamment Barby, va connaître d'ici fin 2015 une évolution majeure (début des travaux été 2013). La section Gonrat (Bassens) - carrefour de la Trousse sera réaménagée avec la création d'une voie site propre bus qui permettra la mise en œuvre d'un service de Bus à Haut Niveau de Service, soit en heures de pointe un cadencement renforcé, et d'un parc relais au niveau du carrefour de la Trousse. Il s'agit ainsi, en améliorant la vitesse commerciale des bus, de les rendre compétitifs par rapport à la voiture.

Le 6 juin dernier avait lieu le Challenge Mobilité Rhône-Alpes pour relever le défi « Au travail j'y vais autrement ! ». A l'occasion de la très réussie Vélo Découverte de ce dimanche 23 juin les résultats ont été

Portes ouvertes au 13<sup>ème</sup> BCA, 15 juin 2013.



# LA VIE À BARBY

## INFOS TRAVAUX

### TRAVAUX EN COURS

#### → MAISON IMPASSE DES LARMUZES

(propriété de la Commune)

Les travaux de rénovation sont terminés et l'appartement du 1<sup>er</sup> étage a été mis en location. Des locataires sont attendus prochainement au 2<sup>ème</sup> étage et R.D.C.

#### → IMPASSE DES LARMUZES

Le chantier est quasiment fini, seule la livraison d'un dernier candélabre retarde l'achèvement du dernier tronçon de trottoir impasse de la Boya et les reprises d'enrobés de trottoir sur l'impasse des Larmuzes.

#### → ECOLE ÉLÉMENTAIRE

Les travaux sont en cours avec l'objectif d'un ouvrage achevé pour une rentrée dans les nouveaux locaux après les vacances de la Toussaint.

#### → BASSINS DU « VIEUX VILLAGE »

Une reprise du vannage avec installation d'ouvrages hydrauliques adaptés permettra le retour de l'eau dans les bassins. Les travaux s'effectueront dès le tarissement des sources pour permettre un travail sans pompage.

### TRAVAUX À VENIR

→ **SALLE DES FÊTES** : réfection de la peinture intérieure.

→ **ABORDS DE LA MONFÉRINE** : la phase d'études est en cours. Le projet a été présenté aux riverains de la Monférine le 19 juin. Le démarrage des travaux est prévu mi-septembre.

→ **RÉFECTION DE VOIRIES** : une réfection de chaussées, trottoirs, passages piétons, et une mise

en accessibilité de nombreux secteurs sur la Commune sont prévues au mois de septembre.

→ **AVENUE PAUL CHEVALLIER ET QUAIS BUS MAIRIE** : mise en accessibilité des trottoirs et quais bus (collège et Mairie) prévue avant la fin de l'année.

→ **COMMERCES DU CLOS BESSON** : mise en accessibilité des commerces en surélevant les pavés (dépose/repose).

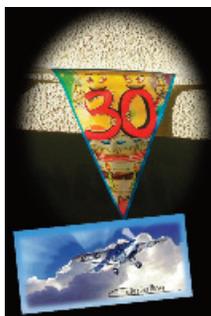
### 2<sup>ème</sup> VIE DU CYPRÈS « PATACHOUETTE »

Le cyprès situé en face de l'école maternelle qui a été victime d'une tempête hivernale connaît une nouvelle vie grâce à l'intervention d'un sculpteur qui a agrémenté le tronc d'un personnage et de plusieurs figures représentant principalement des chouettes.



## LE COLLÈGE JEAN MERMOZ A 30 ANS...

Vendredi 24 mai les personnels et élèves du collège Jean Mermoz ont célébré les 30 ans de l'établissement. Dès la récréation de 10h, une flashmob (chorégraphie collective), réalisée dans la cour par des élèves et quelques professeurs tout



de bleu vêtus, marquait le début des animations... Au cours de l'après-midi banalisée, concert, théâtre, lecture, découverte du kinball, ateliers Matériel de campagne du 13<sup>ème</sup> BCA et mécanique vélo, jeu Ecomobilité ont permis aux élèves d'apprécier le dynamisme de leur collège.

Plus tard, les personnels actuels accueilleraient les personnels en poste en 1982 et les anciens élèves, quand l'établissement s'appelait Collège des Epinettes, tandis que des élèves musiciens, acteurs et lecteurs assurèrent l'animation avec la complicité de leurs professeurs de Français et de Musique.

Après le discours de Mme Feltrin, Principale, devant ses quatre prédécesseurs (MM. Lantreibecq, Montmayeur, Pasquier et Collonnier), Mme Catherine Chappuis, accompagnée d'élus municipaux et des représentants de l'Inspection Académique, ce fut le temps d'un apéritif dînatoire pour des retrouvailles chaleureuses et l'occasion d'évoquer les bons moments partagés dans ces lieux.



## PERSONNEL COMMUNAL

**Le personnel des écoles maternelle et élémentaire, du périscolaire et de l'entretien des locaux :**

→ **3 agents** spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) travaillent auprès des enseignants.

Elles accompagnent l'enseignant et assurent la mise en propreté des locaux et du matériel. Les personnels périscolaires et d'entretien sont encadrés par un agent responsable du service.

→ **8 agents** au maximum encadrent le restaurant scolaire en fonction des effectifs. Ils assurent les trajets depuis les écoles et surveillent les enfants pendant et après le repas.

→ **3 agents** surveillent les garderies du matin et du soir en fonction des effectifs.

→ **6 agents** d'entretien font le ménage dans les bâtiments publics, dont un au gymnase et à la salle des fêtes.

Ces missions d'assistance dans les domaines scolaire et périscolaire ainsi que l'entretien régulier des locaux sont indispensables pour le bien-être de tous.

## « LA MONFÉRINE » INAUGURATION

Le 1<sup>er</sup> juin 2013 ont été inaugurés les locaux correspondants à l'extension de la résidence pour personnes âgées « la Monférine », en présence du Ministre Thierry REPENTIN, Président de l'OPAC de la Savoie, Maître d'Ouvrage, et de nombreuses personnalités (Bernadette LACLAIS, Députée-Maire de Chambéry, Louis BESSON, Président de Chambéry métropole).



## ACTIVITÉS D'ÉTÉ POUR LES JEUNES

par le SICAL (Syndicat Intercommunal du Canton de Saint-Alban-Leyse) :

→ **CAMPS MONTAGNE, PONEY, CANOË**

→ **DÉCOUVERTE NATURE**

→ **PHOTO SPORTS NATURE**

→ **PAROLES ET MUSIQUES**

par tranches d'âge 6-11 ans et 11-16 ans.

Pour connaître les disponibilités restantes et les modalités d'inscriptions, contacter la direction du service enfance jeunesse au 04 79 70 76 01. Des informations sont également disponibles sur le fonctionnement des centres aérés (plaquette du SICAL disponible en mairie).

## ECOLE ÉLÉMENTAIRE : CLASSE DE LAC DES CM1-CM2

Du 13 mai au 17 mai nous sommes allés au lac du Bourget.

Nous avons pratiqué la voile et le kayak.

Pour toutes ces activités, le gilet de sauvetage était obligatoire.

Pour la voile, nous étions avec Alain (un moniteur) et nous avons fait de l'optimiste.

Pour le kayak, nous étions avec des parents accompagnateurs et le maître. Nous avons utilisé des kayaks de mer, de rivière, des kayaks simples ou doubles et enfin des canoës d'Indiens. (Nous étions 6 dedans).

Grâce à ces embarcations, nous sommes allés jusqu'à la grotte Lamartine, la plage des Mottets et nous avons remonté le début de la Leysse.

Les deux premiers jours nous avons été chanceux car il faisait très beau, mais jeudi et vendredi les conditions météo étaient mauvaises et nous avons eu très froid.

Certains d'entre nous ne pouvaient pas faire de voile et de kayak alors le lundi ils se sont promenés avec la maîtresse sur le site des

Mottets et à l'observatoire aux oiseaux. Ils ont visité les alentours du château Thomas II.

*Les élèves*



## PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Depuis avril 2010, des panneaux photovoltaïques sont installés sur le toit de la Maison des Associations. Un panneau d'information situé sur la face est du bâtiment donne la production d'électricité :

1<sup>er</sup> chiffre : production instantanée

2<sup>ème</sup> chiffre : production journalière

3<sup>ème</sup> chiffre : production annuelle

Cette électricité est revendue à EDF :

→ D'avril 2010 à avril 2011 : 7 150 KWH produits, soit une recette de 4 302 €



→ D'avril 2011 à avril 2012 : 7 134 KWH produits, soit une recette de 4 414 €

→ D'avril 2012 à avril 2013 : 6 991 KWH produits, soit une recette de 4 448 €

## RAPPEL SUR LES RAPPORTS DE BON VOISINAGE

Avec le retour (tant attendu) des « beaux jours » et de la présence du soleil, la Commune souhaite rappeler une nouvelle fois la vigilance nécessaire pour que les relations de bon voisinage prévalent sur les incivilités. Il en est ainsi notamment :

- des chiens qui doivent être tenus en laisse et que l'on ne doit pas laisser divaguer particulièrement dans les secteurs fréquentés par de jeunes enfants (par exemple le Parc Malatray),
- de la taille des haies notamment aux intersections pour ne pas gêner la visibilité des usagers des voies publiques,
- de l'utilisation raisonnée des véhicules motorisés à deux roues,
- du respect des horaires pour l'utilisation des engins bruyants de jardinage et de bricolage.

## 1<sup>ER</sup> SITE DE COMPOSTAGE COLLECTIF AU CLOS GAILLARD

Au Clos Gaillard vient d'être installé le premier site de compostage collectif de la Commune.

Chaque habitant (ou riverain) peut apporter ses déchets compostables : épluchures, déchets de fruits ou légumes, restes alimentaires (hors viande et poisson), marc de café, vieux bouquets, etc.

Le site est composé de 3 bacs :

→ le premier sert à stocker du broyat de branches (approvisionné par Chambéry métropole),

→ le deuxième sert à déposer les déchets,

→ le troisième sert au mûrissement du compost.

Chaque habitant volontaire est doté d'un bio-seau (à récupérer gratuitement en mairie) qui lui permet de stocker ses déchets de cuisine avant d'aller les déposer au composteur. Il apporte ses déchets dans le bac du milieu et les recouvre d'un peu de broyat de branches (1 volume de broyat pour 3 volumes de déchets environ). Une équipe de volontaires (les guides composteurs) s'assurent du mélange et de l'aération une fois par semaine environ et au bout de quelques mois du bon compost sera à disposition des contributeurs lors d'une journée de distribution.

Un affichage sur place vous donnera précisément toutes les modalités pratiques.

Cette opération repose sur l'initiative et le volontariat des habitants du Clos Gaillard, en partenariat avec l'OPAC de la Savoie, la Mairie et l'association Compost'Action (chargée par Chambéry métropole du développement du compostage collectif). Cette initiative à caractère expérimental pourra être imitée par la suite dans d'autres habitats collectifs.

Un prochain site de compostage sera installé aux Jardins Ouvriers de Barby.

**Tout représentant de copropriété de la Commune qui souhaiterait mettre en place un site de compostage peut contacter la mairie pour en étudier la faisabilité.**



## DÉCHETS VERTS

**Le brûlage des déchets verts à l'air libre est strictement interdit et dangereux pour la santé.**

Sources d'émissions de polluants (particules, dioxines, benzène) avec des effets sanitaires et environnementaux importants : les déchets concernés sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes.

Ces déchets peuvent être recyclés sur place, avec le broyeur mis à disposition par la Commune, ou déposés dans les déchetteries (gratuit pour les particuliers). En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal).

# LA VIE À BARBY

## BIBLIOTHÈQUE LES MILLE FEUILLETS

A l'occasion de l'exposition sur la Roumanie en collaboration avec ILVA MICA, outre la présentation de la littérature roumaine, deux animations ont reçu un accueil favorable et chaleureux des participants :

→ 7 enfants de plus de 8 ans ont participé à un atelier de décoration d'œufs, activité typique de l'artisanat roumain.



→ La Compagnie théâtrale « Jouons la comédie » de Saint Jean d'Arvey a présenté le spectacle « la Cantatrice chauve » d'Eugène IONESCO devant un public nombreux et séduit par la qualité du jeu des acteurs.

La bibliothèque a participé également, en lien avec le Relais parents Assistants maternels, le SICAL et la CAF, à l'opération intercommunale premières pages « les Cocotines » où 250 enfants ont été accueillis à la salle des 4 saisons autour du livre « Mon arbre » d'Ilya Green, offert à tous les enfants nés ou adoptés en 2012.



L'adhésion des jeunes de moins de 18 ans sera gratuite à partir de la rentrée scolaire de septembre.

La bibliothèque sera fermée du 27 juillet au 10 août 2013.

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ET DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (P.C.S. ET DICRIM)

Dans le cadre d'une action concertée avec l'ensemble des 24 Communes de l'agglomération de Chambéry (Chambéry métropole), la Commune de Barby élabore deux documents permettant à celle-ci et à ses habitants de prévoir les meilleurs comportements à adopter en cas de crise brutale et inattendue, mettant en péril tout ou partie de la population.

Il s'agit :

→ d'une part du **Plan Communal de Sauvegarde** (P.C.S) qui est un document à usage interne. Il vise à mobiliser dans les meilleurs délais et de la manière la plus

rationnelle possible tous les moyens dont dispose chaque Commune pour pallier les conséquences d'une crise et coordonner les actions des moyens locaux avec ceux des Communes voisines et de la Préfecture (Direction de la Protection Civile, Plan ORSEC, etc.).

→ d'autre part du **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs** (DICRIM) qui doit être diffusé à chaque habitant de la Commune et qui recense l'ensemble des risques susceptibles de provoquer une situation de crise. Ce document vous sera adressé personnellement dès qu'il sera finalisé.

Un groupe de travail, qui réunit des élus et des techniciens municipaux, veille à élaborer ces documents et à s'assurer que le suivi et la mise à jour des renseignements collectés soient actualisés.

Dans cet esprit, vous serez sollicités pour le recensement et la mise à jour des personnes susceptibles d'apporter leurs compétences en tant que collaborateurs exceptionnels du service public.

## INFOS DIVERSES

### DERNIÈRE MINUTE

Ouverture d'une 5<sup>ème</sup> classe à l'école maternelle. Les enfants seront ainsi accueillis dans de meilleures conditions.

### PLAN CANICULE

Dans le cadre du Plan Canicule, l'Institut de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) a mis en place une campagne d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs. Un dépliant est disponible notamment en mairie.

### PRÉVENANCE TRAVAUX ERDF

ERDF rappelle son **service gratuit d'information par email** qui vous permet d'être alerté personnellement d'une future coupure d'électricité pour raison de travaux. L'information concerne la nature des travaux, la localisation et les plages horaires de coupure.

Un service simple et gratuit à activer sur un portail internet dédié : <http://www.erdf-prevenance.fr>

### LES CYCLO-FICHES DE ROUE LIBRE

Roue Libre, association pour la promotion du déplacement à vélo, a mis en place sur son site internet des « cyclo-fiches » où vous pouvez faire part des difficultés que vous rencontrez en tant que cycliste sur les espaces publics de la Savoie.

Tous les renseignements sont accessibles sur le site : [www.rouelibre.net/amenagement/cyclofiche](http://www.rouelibre.net/amenagement/cyclofiche)

### DU NOUVEAU DU CÔTÉ DES KINESITHÉRAPEUTES

Christian DESTROIS a été remplacé par Bénédicte GINET associée à Cyril DELAVALADE.

Avec Nicolas PACCOUD et Sylvie HEROUARD, ce sont 4 kinésithérapeutes qui offrent leurs services à proximité de la maison médicale sur Barby.

## AGENDA

### JUILLET

- **Mardi 2** : remise des trophées de la Commune à 19 h à la salle de conférence
- **Vendredi 5** : vacances scolaires
- **Lundi 8** : conseil municipal à 19 h
- **Lundi 22** : cinéma en plein air sur la pelouse de la salle des fêtes à la tombée de la nuit « ZARAFÀ »

### AOÛT

- **Jeu 22** : cérémonie commémorative aux Monuments aux morts de Barby et de Chignin
- **Mardi 27** : cinéma plein air sur la pelouse de la salle des fêtes à la tombée de la nuit « Tintin et le secret de la licorne »

### SEPTEMBRE

- **Mardi 3** : rentrée scolaire
- **Lundi 16** : conseil municipal à 19 h